



ECOWAS REGIONAL COMPETITION AUTHORITY  
AUTORITÉ RÉGIONALE DE LA CONCURRENCE DE LA CEDEAO  
AUTORIDADE RÉGIONAL DA CONCORRÊNCIA DA CEDEAO

Bertil Harding, KSMD,  
Bijilo, The Gambia  
P.O Box 4470  
+2202330006/3486966  
info@erca-arcc.org

## APPEL À MANIFESTATIONS D'INTÉRÊT (RECRUTEMENT DE CONSULTANT INDIVIDUEL)

**Période** : Du 18/07/2023 au 31/07/2023

**Client** : Autorité Régionale de la Concurrence de la CEDEAO (ARCC)

**Type** : Appel à manifestation d'intérêt (AMI)

**TITRE :** **RECRUTEMENT d'un Consultant pour une assistance technique en vue de la réalisation du Plan stratégique 2024-2028 de l'Autorité Régionale de la Concurrence de la CEDEAO, destiné à la mise en œuvre du Cadre Communautaire de la Concurrence**

Référence N° ECW/ERCA-/ADM/001/18/07/23) kn

L'Autorité Régionale de la Concurrence de la CEDEAO (ARCC) entend affecter une partie de son budget de l'exercice financier 2023 au recrutement d'un Consultant pour une assistance technique en vue de la réalisation du Plan stratégique 2024-2028 de l'Autorité Régionale de la Concurrence de la CEDEAO, destiné à la mise en œuvre du Cadre Communautaire de la Concurrence.

### I. Contexte

En s'inscrivant dans le contexte général de la promotion du commerce, de l'investissement, de l'innovation et de la croissance économique durable, le Cadre régional de la concurrence constitue un complément indispensable de certaines initiatives régionales comme le Schéma de Libéralisation des Echanges, le Tarif Extérieur Commun et la politique d'investissement de la CEDEAO. La recherche d'économies d'échelle et le développement des échanges intra-régionaux qu'autorise l'élargissement des marchés constituent les avantages attendus de la libéralisation des échanges. Cet enjeu est incontournable pour faire face aux défis de la mondialisation et assurer le développement de chaînes de valeurs régionales et l'insertion des pays de la région dans l'économie mondiale.

La Vision 2050 de la CEDEAO, adoptée en décembre 2021, qui fixe les objectifs stratégiques de : « une Communauté de peuples pleinement intégrée dans une région paisible, prospère avec des institutions fortes et respectueuses des libertés fondamentales et œuvrant pour un développement inclusif et durable », réaffirme dans une certaine mesure cette ambition.

En prenant en compte les aspirations de la Communauté consacrées par la Vision 2050, l'Autorité Régionale de la Concurrence de la CEDEAO (ARCC) entend inscrire sa mission dans le cadre de décisions stratégiques éclairées et formuler des objectifs et des actions adaptés aux orientations des hautes autorités de la CEDEAO, aux exigences en matière de concurrence, à ses besoins et à ses capacités. En élaborant un Plan stratégique et en alignant ses objectifs et ses actions sur les réalités de son environnement et le Cadre Stratégique Communautaire 2023-2027 ainsi que l'Objectif Stratégique 4x4, l'ARCC entend assurer la viabilité de ses interventions et sa réussite à moyen terme. L'ARCC entend ainsi d'identifier les projets stratégiques à mettre en œuvre pour aborder tous les domaines d'action du champ d'intervention du cadre communautaire de la Concurrence.

### II. Objectifs

Le travail est d'élaborer le Plan Stratégique 2024-2028 de l'Autorité Régionale de la Concurrence de la CEDEAO en



lien avec la Vision 2050 de la CEDEAO et son cadre de mise en œuvre, à savoir le Cadre Stratégique Communautaire (CSC 2023-2027) ainsi que l'Objectif Stratégique 4x4 du Management de la Commission de la CEDEAO.

De façon spécifique, le travail devrait :

- proposer une vision claire pour l'ARCC en définissant le niveau que doit atteindre l'Autorité à moyen terme, en termes de mission, de valeurs et d'objectifs stratégiques ;
- faire une analyse situationnelle en mettant en relief les forces et les faiblesses de l'ARCC ainsi que les opportunités et les menaces présentes dans son environnement externe ;
- faire une analyse interne en évaluant les ressources, les compétences et les capacités de l'Autorité pour identifier ses atouts et ses domaines d'amélioration possible ;
- proposer des objectifs stratégiques en établissant des objectifs clairs et mesurables pour atteindre la vision de l'ARCC en lien avec la Vision 2050, le CSC et l'Objectif Stratégique 4x4, en prenant en compte les contraintes et les opportunités identifiées ;
- définir les approches et les actions à mettre en place pour atteindre les objectifs stratégiques, en tenant compte de l'environnement et des ressources de l'organisation ;
- élaborer des plans d'action détaillés pour chaque stratégie, en identifiant les responsabilités, les échéanciers et les ressources nécessaires ;
- mettre en place des indicateurs de performance et des systèmes de suivi pour mesurer les progrès réalisés et ajuster les actions si nécessaire ;
- impliquer les parties prenantes internes et externes dans le processus de planification stratégique, afin d'assurer leur adhésion et leur participation à sa mise en œuvre ;
- prévoir des mécanismes d'ajustements possibles du plan stratégique en fonction des évolutions de l'environnement et des circonstances internes.

### III. Fonctions et responsabilités des consultants

a) Les tâches du Consultant comprennent entre autres les éléments suivants :

- faire l'analyse situationnelle qui expose les forces, faiblesses, opportunités et menaces de l'Autorité de la Concurrence de la CEDEAO ;
- réaliser une analyse des aspirations à partir des données d'enquête de perception réalisée auprès du personnel, des personnes ressources ciblées à cet effet, des Etats membres, des partenaires techniques et financiers, de la société civile, etc. ;
- produire le rapport du diagnostic stratégique ;
- élaborer le rapport du plan stratégique qui doit contenir notamment :
  - ✓ les axes stratégiques assortis de résultats intermédiaires précis ;
  - ✓ un plan opérationnel de mise en œuvre détaillé ;
  - ✓ un cadre de mesure de performance réaliste ;



- ✓ les prérequis nécessaires à la mise en œuvre réussie du plan ;
- ✓ une analyse des risques liés aux choix stratégiques et à la mise en œuvre ainsi que les propositions d'actions de mitigation.

b) Dans le cadre de l'exécution de sa mission, le consultant retenu devra, entre autres :

- faire une revue documentaire
- élaborer et soumettre une méthodologie détaillée prenant en compte les outils de collecte et d'analyse de données, un listing des principaux acteurs et parties prenantes à rencontrer et un plan de travail ;
- échanger avec les acteurs concernés des Etats membres en vue de collecter les données nécessaires pour répondre aux besoins de l'élaboration du plan stratégique ;
- analyser et exploiter les données ;
- élaborer les différents rapports (préliminaire ou de cadrage, rapport diagnostic stratégique, provisoire et final du plan) ;
- restituer les résultats de l'étude aux différentes instances de l'Autorité et proposer des recommandations fortes pour la mise en œuvre du plan stratégique.

#### IV. Livrables

Le consultant devra fournir les éléments suivants :

1. Un rapport initial décrivant l'interprétation des objectifs par le consultant, un aperçu de l'approche et de la méthodologie à suivre, un plan de travail détaillé et tout autre élément pertinent.
2. **Un document complet sur le Plan Stratégique 2024-2028 de l'ARCC conformément aux objectifs de la présente étude, en lien avec la Vision 2050, le Cadre Stratégique Communautaire (CSC 2023-2027) et l'Objectif Strategic 4x4 du Management de la Commission de la CEDEAO.**
3. Rapports de consultation résumant les principaux points de rétroaction obtenus lors des réunions de consultation.
4. Rapports intermédiaires et final décrivant les progrès et les livrables par rapport aux termes de référence et au plan de travail convenus.

#### V. Qualifications et expérience

Le Consultant doit disposer des qualifications et expérience suivantes :

- être titulaire d'un diplôme universitaire avancé (au minimum un Master) en Économie du développement, en Sciences sociales, en Droit, en Sciences politiques, en Relations internationales, ou dans tout domaine connexe ;
- justifier d'au moins dix (10) années d'expérience en planification stratégique et en évaluation des politiques de développement ; avoir participé à l'élaboration d'au moins cinq documents de plan stratégique ou de document de politique de développement ; ou dans des études de recherche sur les politiques de développement, le commerce, le marché et la concurrence ;



- justifier avoir déjà exécuté au moins trois (3) études similaires d'assistance technique pour l'identification des programmes/projets de développement avec des organisations internationales ou régionales;
- justifier avoir déjà exécuté au moins deux (2) missions similaires dans l'espace CEDEAO ;
- avoir d'excellentes capacités d'analyse et de rédaction de rapports, ainsi que de solides compétences en communication
- avoir la maîtrise (Lu, parlé et écrit) d'au moins une langue officielle de la CEDEAO (l'anglais, le français ou le Portugais). La connaissance pratique (lu, parlé et écrit) d'au moins une autre langue constituerait un atout.

## VI. Durée

Le travail sera réalisé sur une période de trois (3) mois à compter de la date de signature du contrat.

## VII. Financement

Le travail sera financé sur le budget de l'ARCC. Cela couvrira toutes les dépenses liées à l'étude, y compris les honoraires du consultant, les déplacements, et autres dépenses administratives.

## VIII. Soumission des Propositions

Les candidats intéressés doivent soumettre une proposition comprenant :

1. Un CV détaillé et les qualifications pertinentes du consultant.
2. Une lettre d'accompagnement décrivant la compréhension du consultant du projet, l'approche adoptée pour mener à bien le projet et les résultats attendus.
3. Un plan de travail détaillé décrivant la méthodologie, les échéanciers et les produits livrables.
4. Un budget pour l'ensemble du projet, y compris toutes les dépenses.
5. Deux références d'anciens clients ou employeurs.
6. Les manifestations d'intérêt (1 original et 3 copies) peuvent être soumises sous plis scellés portant clairement les inscriptions « **RECRUTEMENT DES MEMBRES DU CONSEIL DE L'AUTORITE REGIONALE DE LA CONCURRENCE DE LA CEDEAO**. Ouvrir uniquement en présence du Comité d'évaluation » à l'adresse ci-dessous indiquée, au plus tard le **31 Juillet 2023 à 11h00 (Heure de la GAMBIE, GMT)**.

The Ecowas Regional Competitive Authority (ERCA) whose address is at Bertil Harding, KSMD, Bijilo, The Gambia P.O Box 4470 Tel :+2202330006/3486966

**Il est porté à la connaissance des candidats que les soumissions électroniques sont également acceptées et doivent être adressées à : [knkuako@ecowas.int](mailto:knkuako@ecowas.int)/[itambajang@ecowas.int](mailto:itambajang@ecowas.int)/[ggoorebi@ecowas.int](mailto:ggoorebi@ecowas.int).**

Le présent appel à manifestation d'intérêt est également publié sur le site Web de l'ARCC : [info@erca-arcc.org](mailto:info@erca-arcc.org) de la CEDEAO à l'adresse suivante : <http://www.ecowas.int/doing-business-in-ecowas/ecowasprocurement>.

i Directeur Exécutif, Autorité Régionale de la Concurrence de la CEDEAO (ARCC)

==-----==